

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 8 287 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 5000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
9 947	1 200	1 350	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
9 901	1 195	1 315	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
5 259	635	607	dont : Impôts Locaux	53,12	46,14
347	42	171	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
729	88	100	Autres impôts et taxes	7,36	7,64
2 003	242	163	Dotation globale de fonctionnement	20,23	12,37
586	71	120	Autres dotations et participations	5,92	9,11
8	1	2	dont : FCTVA	0,08	0,18
753	91	100	Produits des services et du domaine	7,61	7,60
8 277	999	1 207	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
7 576	914	1 101	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
4 079	492	628	dont : Charges de personnel	53,85	57,06
2 068	250	314	Achats et charges externes	27,30	28,55
109	13	20	Charges financières	1,44	1,81
246	30	28	Contingents	3,24	2,52
889	107	72	Subventions versées	11,73	6,53
1 671	202	143	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
3 912	472	526	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	75	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	14,17
400	48	104	Subventions reçues	10,21	19,81
187	23	13	Taxe d'aménagement	4,78	2,45
402	48	48	FCTVA	10,27	9,13
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
3 878	468	558	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
3 116	376	441	dont : Dépenses d'équipement	80,34	78,94
748	90	84	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	19,28	14,96
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-33	-4	33	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-33	-4	33	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 8 287 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 5000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

1 704	206	110	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
2 435	294	230	Excédent brut de fonctionnement	24,59	17,47
2 325	281	214	Capacité d'autofinancement = CAF	23,48	16,24
1 577	190	130	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	15,93	9,89
ENDETTEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
6 150	742	755	Encours total de la dette au 31 décembre N	62,12	57,41
6 149	742	741	Encours des dettes bancaires et assimilées	62,11	67,28
6 149	742	738	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	62,11	56,12
857	103	102	Annuité de la dette	8,66	7,79
3 249	392	374	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 8 287 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 5000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
1 167	141	191	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0		
9 463	1 142	1 436	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
302	36	21	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
216	26	36	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	18,50	18,70
4 051	489	576	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	42,63	40,11
779	94	-23	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
4 830	583	553	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
77	9	42	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
190	23	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	62,85	53,09
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fractions de TVA			Taxe		
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-	-